

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 juillet 2015

Le 4 juillet 2015 à 15h, l'assemblée générale ordinaire de l'ASPONA s'est tenue au jardin botanique exotique du Val Rahmeh à Menton sous la présidence de Jean DELERUE Président de l'association. Les membres ont été convoqués par mail et par courrier.

Le président ouvre la séance à 15h. Il y avait 41 personnes dont 32 adhérents présents et 30 pouvoirs. Ce qui permet de montrer la vie de l'association et de tenir l'assemblée générale. Après un mot de bienvenue aux adhérents le président remercie Mme Flamand, directrice du jardin qui a mis une salle à notre disposition. Le président présente ensuite les membres du Conseil d'Administration de l'ASPONA et rappelle l'ordre du jour :

- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Le compte rendu d'activité de 2014
- Le compte rendu financier de 2014
- Election du Conseil d'Administration de l'ASPONA
- Autorisation donnée au président d'ester en justice
- Activités du site Internet de l'ASPONA
- Thèmes de travail pour l'année en cours
- Questions diverses

L'assemblée générale a été suivie d'un échange avec Mme Sylvie Flamand et M Christophe Joulin sur le thème : Les enjeux de la biodiversité et les actions conduites au Val Rahmeh pour la préserver.

Désignation du président de séance et du secrétaire

M. J. DELERUE est désigné comme président de séance; M. A. MIGLIORINI est désigné comme secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal.

Rapport sur l'activité de l'association en 2013

Le rapport joint a été présenté aux adhérents et commenté. C'est la construction du Parking des Sablettes qui a entraîné le plus de débats. Nombres d'adhérents présents regrettant sa construction au pied du vieux Menton à la place d'une plage de sable qu'ils avaient fréquentée dans leur jeunesse. Un adhérent a même déclaré que cette construction était illégale.

Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité.

Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est renouvelé tous les 3 ans ce qui a été fait en 2014. Aucun départ n'a été enregistré cette année, le conseil d'administration est donc composé de Jacky CHARIOT, Jean Nicolas CONATI, Jean DELERUE, Annie DURANTE, Claudine LANDEAU, Frédérique LORENZI, Adriano MIGLIORINI, Jacques MOLINARI, Michelle ORENZO, Michel RIDEAU, Peter SEYFFERTH.

Rapport sur la situation financière par la Trésorière

Le rapport est présenté par la trésorière. Il est à noter une condamnation du Tribunal administratif dans l'affaire du 5 étoiles et le versement de 1000 € cette fois à SA FINAREAL. Il y a aussi 505 € pour la préparation de la procédure contre le parking des Sablettes, 411 € pour l'organisation d'une conférence sur l'eau le 21 juin 2014 et 300 € en dons (LPO, WWF, GIR ...). Nous ne recevons aucune subvention des collectivités territoriales ou de l'état. Nos recettes correspondent aux cotisations ou subventions des adhérents.

Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité

Autorisation donnée au Président du Conseil d'Administration d'ester en justice

Par vote à l'unanimité, l'autorisation a été donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association en action et en défense dans le cadre de ses objectifs statutaires.

Dossiers pour l'année en cours présentés et développés lors de l'assemblée générale par le Président

- Le PSMV du vieux Menton.
- Le parking des Sablettes
- Dragage du port de Garavan et dépôt sur les plages
- Construction d'un « 5 étoiles » dans la coulée verte de Garavan
- Natura 2000 : Site du Cap Martin, mouillages à Cabbé au-dessus des herbiers de posidonies
- L'aménagement du plateau St Michel
- Les PLU de Menton et Roquebrune
- Un travail sur les vallons
- L'ex mère Jeannine à Roquebrune
- La maladie des pins et des palmiers
- L'aide aux adhérents sur des problèmes d'environnement

Tous ces points ont entraîné des discussions dans l'auditoire et ont été présentés à l'aide de documents photographiques accessibles sur le site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

A 17 h30, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance. La réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans le cadre magnifique du Val Rahmeh propriété du Muséum National d'Histoire Naturelle

Le président de séance Jean DELERUE

Le secrétaire de séance Adriano MIGLIORINI